

LA MATINALE DES ARTS GRAPHIQUES

Jeudi 26 juin 2014
(de 10h00 à 12h00)

La société **OUEST AFFICHES**, représentée par Monsieur Patrick VAN DE MERT, et le **syndicat professionnel des imprimeurs français (G.M.I.)** vous invitent à participer à la prochaine matinale qui se tiendra :

Le jeudi 26 juin 2014 de 10h à 12h
Dans les locaux de l'Imprimerie OUEST AFFICHES



Zone Artisanale Champ Fleury
72650 LA BAZOGE

PROGRAMME

- | | |
|---------------|---|
| 9H50 – 10h00 | Accueil des Participants |
| 10h00 – 10h30 | Comment gérer les conflits en entreprise ?
Par Marie GUÉDENEY , Chargée d'affaires juridiques et environnementales au sein du G.M.I. <ul style="list-style-type: none">- <i>Les types de conflits rencontrés, leurs conséquences,</i>- <i>Les techniques à appliquer pour y faire face,</i>- <i>Le schéma type de l'entretien en cas de conflit en entreprise etc....</i> |
| 10h30 – 11h30 | Les pistes-clés pour développer son activité
Par Patrick CAHUET , Directeur de la société 1PRIME concept <ul style="list-style-type: none">- <i>Quels sont les prochains impacts prévisibles de la révolution numérique et du CrossMédia sur les industries graphiques ?</i>- <i>Comment utiliser son expérience et ses savoir-faire pour adapter votre entreprise à la nouvelle donne ?</i>- <i>Quelles sont les technologies, les axes de développement stratégiques et les outils marketing adaptés aux PME ?</i> |
| 11h30 – 11h55 | Séance de questions/réponses |
| 11H55 – 12h00 | Clôture des débats |

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

MATINALE DES ARTS GRAPHIQUES

Jeudi 26 juin 2014 à LA BAZOGE

Imprimerie OUEST AFFICHES (Zone artisanale Champ Fleury 72650 LA BAZOGE)

De 10h00 à 12h00

Société : _____

M/Mme : _____

Fonction : _____

Tél. : _____

E-mail : _____

Accompagné(e) de : _____

Fonction : _____

Tél. : _____

E-mail : _____

Merci de bien vouloir nous retourner votre formulaire d'inscription avant le lundi 23 juin 2014

- ♦ Par fax au 01 55 25 67 50 ;
- ♦ Par courriel à info@gmi.fr ; ou
- ♦ Par courrier au GMI – 21/23, rue Saint Maur 75011 PARIS

À titre d'information, cette session de formation est entièrement prise en charge par le syndicat.

